Saint Augustin

La Cité de Dieu

Œuvres, II

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE LUCIEN JERPHAGNON
AVEC, POUR CE VOLUME, LA COLLABORATION
DE SOPHIE ASTIC, JEAN-YVES BORIAUD,
JEAN-LOUIS DUMAS, CATHERINE SALLES
ET HENRI-PIERRE TARDIF DE LAGNEAU

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

SAINT AUGUSTIN

La Cité de Dieu

Œuvres, II

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE LUCIEN JERPHAGNON
AVEC, POUR CE VOLUME, LA COLLABORATION
DE SOPHIE ASTIC, JEAN-YVES BORIAUD,
JEAN-LOUIS DUMAS, CATHERINE SALLES
ET HENRI-PIERRE TARDIF DE LAGNEAU

GALLIMARD

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© *Éditions Gallimard, 2000.*

LA CITÉ DE DIEU

Livres I à III, VIII à X : traduction par Lucien Jerphagnon.
Livres IV, V, XVIII : traduction par Jean-Louis Dumas.
Livres VI, VII, XI à XVII : traduction par Catherine Salles.
Livres XIX à XXII : traduction par Jean-Yves Boriaud.

LIVRE PREMIER

Cité de Dieu, cité terrestre : sujet et plan d'ensemble.

La très glorieuse cité de Dieu[A1], en exil dans le cours des âges, mêlée aux impies, « vivant de la foi[B2] » ; la cité de Dieu, enfin rendue dans l'éternelle demeure « à laquelle elle aspire aujourd'hui patiemment[C] », « jusqu'à ce que la justice se change en jugement[D3] », mais qui, une fois acquise la victoire finale et assurée la paix, lui reviendra de plein droit[4]. Oui, la cité de Dieu : c'est elle qu'à ta demande, Marcellinus[5], mon bien cher fils, j'avais promis de défendre dans cet ouvrage, contre ceux qui à son fondateur préfèrent leurs dieux[6]. Vaste entreprise, et difficile, mais « Dieu est notre secours[E] ». En effet, je sais bien ce qu'il faut dépenser d'énergie pour montrer aux orgueilleux le pouvoir de l'humilité : elle surpasse toutes les grandeurs de ce monde, exposées à l'érosion du temps, et ce n'est point par quelque faste humain d'emprunt, mais bien par un don de la grâce. En effet, le roi et fondateur de cette cité dont il va être question, c'est dans l'Écriture qu'il a promulgué à son peuple le décret de sa loi divine, là où précisément il est dit : « Aux orgueilleux Dieu tient tête, alors qu'aux humbles il fait don de sa grâce[F]. »

Et cela même, qui est l'apanage de Dieu, une âme toute bouffie d'orgueil le portera à son propre crédit, charmée

A. Voir Ps 87 (86),3. ◆ B. Ha 2,4. ◆ C. Rm 8,25. ◆ D. Ps 94 (93),15. ◆ E. Ps 62 (61),9. ◆ F. Pr 3,34 ; Lc 1,52 ; Jc 4,6 ; 1 P 5,5.

d'entendre dire à sa louange : « Les soumis, elle les ménage, et les superbes, elle les dompte[1]. » Voilà pourquoi sur la cité terrestre — elle qui prétend tout dominer, et qui, pour soumis que lui soient les peuples, est elle-même soumise par l'esprit de domination — je ne dissimulerai rien de ce qu'exige le plan de ce travail, et cela pour autant que je le pourrai.

Un comble : épargnés au nom du Christ, des païens l'accusent du malheur des temps.

1. C'est bien de la cité terrestre, en effet, que se lèvent les adversaires contre qui j'ai à défendre la cité de Dieu. Parmi ses ressortissants, beaucoup, certes, une fois abjurée l'erreur de leur impiété, en deviennent des citoyens plutôt convenables. D'autres, en revanche, brûlent d'une haine si ardente à son endroit ! Rien ne leur est resté des bienfaits qu'ils doivent au Rédempteur, à ce point évidents qu'on ne les entendrait plus agiter contre la cité de Dieu leur langue s'ils n'avaient trouvé dans nos lieux saints, alors qu'ils fuyaient les armes de l'ennemi, un salut dont maintenant ils tirent avantage ! Ainsi, ce sont ces mêmes Romains, enragés contre le nom du Christ, qu'au nom du Christ les Barbares ont épargnés[2] ! En portent témoignage les lieux consacrés aux martyrs, les basiliques dédiées aux apôtres : dans le désastre qui fondait sur la Ville, tous ceux qui couraient s'y mettre à l'abri, fidèles ou non, y étaient accueillis. En deçà de cette limite se répandait en atrocités un ennemi sanguinaire ; là expirait sa rage meurtrière. C'est là que se voyaient conduits par des ennemis compatissants ceux qui avaient été épargnés, fût-ce hors des lieux saints, pour leur éviter de tomber sur des camarades qui n'auraient pas forcément la même mansuétude. C'étaient pourtant les mêmes qui, ailleurs, s'étaient conduits en sauvages : des hommes en guerre. Et puis, ils arrivaient là, où tout était prohibé de ce que partout ailleurs le droit de la guerre leur eût concédé, et voilà que se calmait le goût bestial de cogner, et que les quittait l'obsession de faire des prisonniers.

Et c'est ainsi que beaucoup s'en tirèrent, qui maintenant viennent dénigrer les temps chrétiens, chargeant le Christ des malheurs qui ont accablé la Ville. Or, ce qui leur est advenu d'heureux en considération du Christ — la vie sauve —, ce n'est pas notre Christ qu'ils en créditent, mais

leur bonne étoile. Alors que toutes ces épreuves, âpres, rudes, imposées par l'ennemi, ils feraient mieux, s'ils avaient seulement un grain de bon sens, d'admettre qu'elles leur viennent de la divine Providence. Elle a coutume d'amender par les guerres les mœurs dépravées des humains et de les châtier, et aussi d'éprouver par les mêmes fléaux la vie des justes et des gens méritants, si bien qu'atteints dans leur existence mortelle ils passent à une vie meilleure, à moins que, demeurant sur terre, ils ne se voient réservés à d'autres fins. En tout cas, que cela se soit passé n'importe où au nom du Christ, ou dans des lieux explicitement consacrés au Christ, et on ne peut plus vastes, et capables, ainsi, en vue d'une plus large miséricorde, de contenir le maximum de monde, ces gens ont bel et bien été épargnés par de pareils Barbares, et contre toutes les pratiques de la guerre. Cela, c'est aux temps chrétiens qu'ils devraient l'attribuer. Et de cela ils devraient rendre grâces à Dieu, se précipiter pour se faire inscrire sous son nom, et cette fois pour de bon, afin d'échapper aux tourments du feu éternel. Sous ce nom dont tant d'entre eux se sont frauduleusement couverts pour échapper au châtiment d'une mort imminente ! De ceux que tu vois si agressifs, si grossiers, entreprenant les serviteurs du Christ, il s'en trouve plus d'un qui n'aurait pas échappé à une fin désastreuse s'il ne s'était fait passer pour serviteur du Christ. Et maintenant, voilà qu'à ce nom leur orgueil ingrat, leur déraison impie au possible regimbent du fond d'un cœur pervers. Si bien qu'ils vont se trouver punis des ténèbres éternelles, eux qui s'étaient indûment couverts de ce nom pour ne point perdre la lumière temporelle !

Incapacité des prétendus dieux protecteurs des cités à protéger quoi que ce soit.

II. En a-t-on écrit des livres sur les guerres, antérieures à la naissance de Rome ou survenues depuis sa fondation et son hégémonie ! Lisez-les, et montrez-nous une ville, une seule, prise par des étrangers, où les soldats, maîtres de la place, auraient épargné ceux qu'ils avaient découverts dans les sanctuaires de leurs dieux ! Citez-nous donc un quelconque chef barbare ordonnant qu'une fois la ville prise il ne serait pas question de toucher ceux qu'on trouverait dans ce temple-ci ou dans ce temple-là[1] ! Énée, par

exemple, n'a-t-il pas vu Priam devant les autels, « souillant de son sang le foyer qu'il avait lui-même consacré[1] » ? Diomède et Ulysse, « ayant massacré les gardes de la citadelle, n'ont-ils pas porté la main sur la statue de la déesse, maculant de leurs mains dégouttantes de sang les bandelettes virginales[2] » ? Ce qui suit est inexact : « À dater de ce moment, l'espoir des Grecs fondit, reflua et se perdit[3]. » Pas du tout ! C'est plus tard qu'ils seraient victorieux ; plus tard qu'ils anéantiraient Troie par le fer et par le feu ; plus tard qu'ils couperaient le cou de Priam courant se mettre à l'abri au pied des autels. Si Troie a péri, ce n'est pas parce qu'elle a perdu Minerve. Et Minerve, qu'avait-elle donc perdu pour périr elle-même ? Ses gardes ? Ceci, en revanche, est vrai : eux une fois tués, plus rien n'empêchait qu'on l'enlevât. Et du coup, ce n'était pas la statue qui protégeait les hommes, c'étaient les hommes qui protégeaient la statue ! Comment pouvait-on lui rendre un culte pour qu'elle gardât cité et citoyens, alors qu'elle n'était même pas capable de garder ses gardiens ?

III. Et voilà à quels dieux les Romains étaient tout ravis d'avoir confié le salut de la Ville ! Égarement par trop lamentable ! Et c'est à nous qu'ils s'en prennent, quand nous disons cela de leurs dieux, au lieu de se retourner contre leurs classiques. Et ils ont payé pour les étudier, jugeant leurs professeurs on ne peut plus dignes de toucher un traitement de l'État, et de se voir comblés de distinctions ! Virgile, on le lit dès l'enfance, sans doute pour que les esprits tendres s'imbibent de ce grand poète, et parfait entre tous, et pour qu'ils ne puissent trop vite l'oublier. Horace le dit : « Quand une fois un récipient neuf a pris une odeur, il la garde longtemps[4]. » Or, c'est bien dans Virgile qu'on voit Junon s'acharner contre les Troyens, déchaîner contre eux Éole, le roi des vents, et s'écrier : « Un peuple que je déteste fait voile sur la mer Tyrrhénienne, portant Ilion et ses pénates vaincus[5]. » Était-ce bien à ces pénates vaincus que des gens intelligents devaient confier Rome pour qu'elle demeurât invaincue ? Junon disait cela comme une femme en furie qui ne sait plus ce qu'elle raconte. Mais Énée lui-même, qu'on appelle toujours le Pieux, Énée ne dit-il pas : « Panthus, fils d'Othrys, prêtre de la citadelle et de Phébus, dans sa main consacrée serrant les dieux vaincus, entraînant son petit-fils encore bébé, gagne

la sortie dans une course éperdue[1] » ? Ces dieux, qu'Énée n'hésite pas à déclarer vaincus, ces dieux ne se trouvent-ils pas sous sa protection plutôt que lui sous la leur, quand il lui est dit : « Ce sont là ses objets sacrés que te remet Troie, et ses pénates[2] » ? Ces dieux-là, Virgile les dit vaincus et, en tant que tels, confiés à un homme pour qu'il les tire de là coûte que coûte. Alors, quelle folie d'estimer que Rome a bien fait de s'en remettre à eux comme protecteurs, sûre de n'être jamais dévastée, sauf à les perdre ! Bien mieux : honorer des dieux vaincus comme patrons et défenseurs, est-ce autre chose que d'avoir non point de bons dieux, mais des débiteurs insolvables[3] ? Il serait autrement plus intelligent de penser non point que Rome aurait évité ce désastre si ses dieux ne l'avaient précédée dans la mort, mais plutôt que ses dieux seraient morts depuis bel âge si Rome n'avait tant fait pour les sauvegarder. En effet, qui ne mesure, pour peu qu'il y prête attention, la vanité d'une telle présomption ? Alors que se choisir des protecteurs périssables suffit déjà pour se perdre ! Et donc, quand les poètes écrivaient et chantaient tout cela sur les dieux vaincus, ce n'était pas pour le plaisir de mentir ; c'était la vérité qui obligeait ces gens sensés à le reconnaître. Au reste, tout cela viendra mieux ailleurs : nous en traiterons tout à loisir et avec soin[4]. Pour le moment, ce que je tenais à dire de ces ingrats, je vais m'en débarrasser aussi vite que possible. Voilà bien qu'ils blasphèment en imputant au Christ des malheurs que la perversité de leur conduite leur infligeait à juste titre. Épargnés en dépit de tout en considération du Christ, ils ne se donnent même pas la peine de le reconnaître ! Si folle est leur perversité qu'ils affûtent contre son nom la même langue qui leur a permis, en l'invoquant frauduleusement, de sauver leurs vies. Ah ! ils la tenaient pourtant bien, leur langue, sous le coup de la peur, dans les lieux qui lui sont consacrés ! À l'abri, protégés, garés des coups de l'ennemi grâce à lui, voilà bien qu'à peine dehors ils l'agressent de propos acerbes et contentieux !

Un acquis des temps chrétiens : des vainqueurs respectueux du droit d'asile.

IV. Troie elle-même, je viens de le dire, la mère du peuple romain, n'a pu, par les sanctuaires de ses dieux, sauver ses habitants du feu et du fer des Grecs, qui pourtant adoraient les mêmes dieux. Pis : « Dans le temple de

Junon, deux gardiens d'élite veillaient sur le butin : Phénix et le cruel Ulysse. On avait entreposé là, venant de partout, les trésors de Troie arrachés à l'incendie des temples : les tables des dieux, les cratères d'or massif, les vêtures volées. Tout autour, debout en longue file, enfants et mères terrorisés[1]. » Ainsi donc fut choisi ce lieu, et dédié à si haute déesse, non point pour qu'il fût interdit d'en extraire des captifs, mais pour se faire un plaisir de les y boucler. Ce temple-là, et qui n'était pas consacré à n'importe qui parmi la piétaille des dieux, mais à la sœur-épouse de Jupiter en personne, ce temple, compare-le donc à ceux de nos apôtres. D'un côté, on entassait les dépouilles arrachées aux dieux et aux temples en flammes — et cela non pour les remettre aux vaincus, mais pour les distribuer aux vainqueurs. De l'autre, même ce qui avait été trouvé ailleurs, et reconnu comme en provenant, y était rapporté avec une déférence et un respect authentiquement religieux. Là, finie la liberté ; ici, on la sauvait. Là, on internait ; ici, on interdisait d'interner. Là, des ennemis tyranniques poussant des prisonniers pour en faire des esclaves ; ici, des gens à libérer, conduits par des hommes d'armes saisis de pitié. Pour finir, d'un côté ce temple de Junon choisi par la rapacité arrogante des petits Grecs frivoles ; de l'autre, les basiliques du Christ, élues par la miséricordieuse humilité de Barbares encore mal dégrossis. À moins, peut-être, que les Grecs victorieux n'aient ménagé les temples de divinités qui étaient tout autant les leurs, et qu'ils aient hésité à frapper et capturer les infortunés Troyens s'y réfugiant vaincus ? — Mais, en ce cas, c'est Virgile qui, en poète, aurait menti ! — Pas du tout ! Il s'en tient, au contraire, à décrire les méthodes ordinaires d'un ennemi prenant d'assaut une place.

Les Romains ne respectaient pas davantage le droit d'asile.

V. Ces façons de faire, Caton[2] lui-même, comme l'a noté Salluste, historien parfaitement objectif, n'a pas manqué de les rappeler dans le discours qu'il tint au sénat à propos des conjurés : « S'emparer de fillettes et de petits garçons, arracher les enfants aux bras des parents, abandonner les mères aux lubies des vainqueurs, piller temples et maisons, massacrer et mettre le feu ; en somme, tout emplir d'armes, de morts, de sang et de deuil[3]. » S'il n'avait

rien dit des temples, on aurait pu penser que les ennemis respectaient habituellement la demeure des dieux. Encore n'était-ce pas d'ennemis venus de l'extérieur que les temples romains avaient à craindre, c'était de Catilina et de ses affidés, très nobles sénateurs et citoyens romains. Il est vrai qu'il s'agissait là de gens perdus, parricides de leur propre patrie.

VI. Dès lors, à quoi bon éparpiller notre enquête dans tous les pays qui se sont fait la guerre ? Nulle part on n'a épargné les vaincus dans les temples de leurs dieux. Qu'on regarde simplement les Romains. Retournons-nous pour les observer, les Romains, eux dont le principal titre de gloire est, paraît-il, « de ménager les soumis et de dompter les superbes[1] ». Quand, pour étendre leur hégémonie, ils assaillaient et livraient au pillage tant de villes, et si grandes, qu'on veuille bien nous dire quels sanctuaires étaient épargnés, où les réfugiés trouvaient le salut. Mais attendez : peut-être le faisaient-ils, et les rédacteurs de ces hauts faits n'en ont-ils rien dit ? — Comment ? Eux qui étaient à l'affût de la moindre occasion de porter aux nues les Romains, ils auraient laissé de côté une preuve aussi manifeste d'une piété à leur idée ? Un éminent représentant de ce nom romain, Marcus Marcellus, celui qui prit Syracuse — une ville particulièrement belle —, pleura, dit-on, sur sa chute imminente, versant ainsi les larmes avant le sang. Il fit en sorte que soit gardée la décence qui, fût-ce envers un ennemi, doit être observée. Vainqueur, avant de faire donner l'assaut, il manda par un ordre exprès qu'aucune violence ne s'exerçât sur une personne de condition libre. Comme dans toutes les guerres, la cité n'en fut pas moins mise à sac. Et nulle part on ne lit que ce général, pour irréprochable et clément qu'il se fût montré, ait jamais précisé qu'il fallait laisser indemne quiconque se serait réfugié dans ce sanctuaire-ci ou dans celui-là[2]. On ne nous l'aurait sûrement pas caché, dès lors que ni ses larmes ni ses consignes quant à la retenue à observer ne sont passées inaperçues.

On félicite Fabius, celui qui vint à bout de Tarente, de n'avoir pas touché aux images sacrées. On en avait pris plus d'une, et son secrétaire voulait savoir ce qu'il fallait en faire. Fabius pimenta d'un bon mot sa modération : « Comment sont-elles ? » demanda-t-il. On lui précisa qu'il

y en avait beaucoup, de grandes dimensions, et qu'en plus certaines étaient armées. En ce cas, dit-il, « laissons aux gens de Tarente leurs dieux coléreux[1] ! » Les chroniqueurs romains n'ont pu se retenir de mentionner les pleurs de l'un et la bonne humeur de l'autre ; ils n'ont pu taire la pitié du premier et la modération goguenarde du second. Nous fera-t-on croire que si l'on avait épargné, sur ordre, par respect pour les dieux, certains individus, sans les occire, sans les capturer, du fait qu'on les avait trouvés dans un temple ou dans un autre, les chroniqueurs n'en auraient soufflé mot ?

VII. Tout ce qui s'est perpétré, donc, en fait de dévastations, de meurtres, de déprédations, d'incendies, de vexations, lors de ce tout récent désastre à Rome, tout cela est à mettre au compte de la guerre et de ses pratiques. En revanche, il s'est passé quelque chose d'entièrement nouveau ; on a vu une face insolite des choses. Que le Barbare inhumain se soit montré si bien disposé, au point de choisir les basiliques les plus vastes et de les désigner pour les emplir de monde ; que là, nul n'ait été frappé, que chacun ait pu y rester, que beaucoup y aient été menés par des adversaires généreux en vue de leur libération, que personne n'ait été gardé là en attente de la captivité — et pourtant par des ennemis intraitables —, cela, c'est bien au nom du Christ, c'est bien aux temps chrétiens qu'on doit l'attribuer. Pour ne pas le voir, il faut être aveugle ; pour voir et ne pas trouver cela bien, il faut être ingrat ; pour contredire ceux qui louent, il faut n'avoir pas sa tête. Impossible, pour un homme sérieux, d'aller créditer de cela la férocité des Barbares. Ces caractères d'une sauvagerie, d'une cruauté totales, un seul les a frappés de terreur, un seul les a matés, un seul les a étrangement adoucis : celui qui, bien longtemps avant, avait dit par la bouche du prophète : « Je châtierai à coups de trique leurs transgressions et à coups de fouet leurs péchés, mais point ne leur retirerai ma miséricorde[A]. »

Le sac de Rome : un châtiment du ciel et une épreuve.

VIII. On me dira : mais alors, comment se fait-il que cette mansuétude se soit étendue aussi aux impies et aux

A. Ps 89 (88),33-34.

ingrats ? — Pourquoi, à votre avis, sinon parce que celui qui l'a manifestée est celui qui « tous les jours fait lever son soleil sur les bons comme sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes[A] » ? Il s'en trouve parmi eux certains qui, repensant à tout cela, font pénitence et ainsi reviennent de leur impiété. En revanche, il en est d'autres qui, comme dit l'Apôtre, ne faisant aucun cas « des trésors de la bonté et de la longanimité divines, en raison de leur endurcissement et de leur cœur rebelle à la pénitence » s'amassent « un trésor de colère pour le jour de la colère, où doit se manifester le juste jugement de Dieu, qui à chacun rendra selon ses œuvres[B] ».

Cela dit, la patience divine invite les méchants à la pénitence, tout comme le fouet de Dieu apprend aux bons la patience. De même, la miséricorde de Dieu embrasse les bons pour les réchauffer, tout comme la sévérité divine s'abat sur les méchants pour les punir. Il a plu à la divine Providence de garder pour plus tard, à l'usage des justes, des biens dont les injustes ne profiteront pas. De même destine-t-elle aux impies des maux dont les bons n'auront pas à pâtir. Pour ce qui est des biens et des maux temporels, elle a voulu qu'ils fussent communs aux uns et aux autres, de telle sorte qu'on n'aille ni convoiter trop avidement des biens dont les méchants aussi apparaissent pourvus, ni se soustraire de façon indécente à des maux dont les bons sont le plus souvent affectés. Dans tout cela, le plus important, c'est le parti qu'on tire de ces choses dont on peut dire qu'elles arrivent à point ou qu'elles tombent mal. Par les choses temporelles, en effet, le juste ne se laisse ni griser quand elles lui sont favorables, ni briser quand elles lui sont contraires. L'injuste, lui, n'est atteint par le malheur que dans la mesure où l'a gâté le bonheur. Il arrive pourtant bien des fois que Dieu intervienne de façon plus manifeste jusque dans cette répartition. En effet, si dans le temps présent toute faute se soldait de façon évidente par son châtiment, on serait tenté de penser que plus rien ne reste en réserve pour le jour du Jugement dernier. Inversement, si en cette vie Dieu ne sanctionnait ouvertement aucune faute, on pourrait se figurer qu'il n'y a pas de providence. Il en va pareillement pour les réussites. Si Dieu n'en gratifiait avec une si évidente largesse ceux qui lui en

A. Mt 5,45. • B. Rm 2,4-6.

font la demande, on dirait qu'elles ne dépendent pas de lui ; inversement, s'il les accordait à tous ceux qui les lui réclament, on serait tenté de penser que là est le seul motif de le servir, et ce genre d'obéissance ferait des êtres cupides et intéressés plutôt que de pieuses gens.

Les choses, donc, étant ainsi, bons et méchants étant pareillement affligés, faut-il en conclure qu'il n'y a pas lieu de les distinguer, puisqu'ils ont été arrangés de la même façon ? Mais si l'épreuve est identique, il y a quand même une différence entre ceux qui la subissent. Fussent-ils soumis à un traitement semblable, vertu et vice ne reviennent pas au même. Exposés à un feu tout pareil, l'or rutile et la paille fume ; sous le même appareil, la paille est hachée et le grain dégagé ; l'huile et la pulpe ne se confondent pas davantage sous la même pression. Et c'est ainsi qu'une seule et même puissance fondant sur eux, les bons sortent de là éprouvés, épurés, clarifiés ; les méchants condamnés, démolis, réduits à rien. Ce qui explique que, dans une épreuve identique, les méchants maudissent Dieu et blasphèment, alors que les bons le prient et chantent ses louanges. Tant il est vrai que l'important, c'est moins ce qu'on endure que la façon dont on l'endure. En effet, pareillement remués, la vase empeste de façon écœurante, et le parfum embaume délicatement.

Examen de conscience des chrétiens : fidèles et pasteurs sont-ils indemnes de toute responsabilité dans le malheur des temps ?

IX. Lors de cet universel ravage, qu'ont donc souffert les chrétiens, qui ne puisse, à regarder les choses de près, servir à leur progrès ? Considérons d'abord en toute humilité ces péchés à cause desquels Dieu, irrité, a abreuvé le monde de tant de calamités. Si les chrétiens se voient, certes, à bonne distance des scélérats, des débauchés, des impies, ce n'est quand même pas au point de s'estimer dégagés de toute responsabilité dans ces fautes, ni dispensés de les payer de peines temporelles. Je laisse de côté le fait que n'importe qui, pour louable que soit sa vie, se laisse aller à des choses touchant les désirs de la chair. Oh ! certes, sans aller jusqu'à des monstruosités, sans choir dans le gouffre de la débauche ni dans l'abomination de l'impiété. Mais on se permet quand même quelques péchés, de loin en loin, ou d'autant plus souvent que c'est moins

grave. Mais, sans même parler de tout cela, est-il si facile, en fin de compte, de trouver un chrétien qui traite les impies comme ils devraient l'être, eux dont l'orgueil effarant, la luxure, l'avarice, les injustices et les sacrilèges exécrables ont poussé Dieu à broyer le monde comme il l'en avait menacé[1] ? Est-ce qu'il se comporte avec eux, ce chrétien, comme on doit le faire avec ces gens-là ? Le plus souvent, au lieu de les instruire, de les avertir, voire de les morigéner et de les améliorer, il fait, bien mal à propos, celui qui ne veut pas le savoir : crainte de l'effort à consentir, peur de les heurter de front, de s'en faire des ennemis qui le gêneront, lui chercheront noise dans les affaires de ce monde que notre avidité convoite encore, ou que notre faiblesse tremble de perdre. Et cela fait que la vie des méchants a beau déplaire aux gens honnêtes — ce qui leur évite de tomber avec eux dans la damnation préparée pour après cette vie —, cette indulgence craintive à l'égard de fautes si condamnables ne leur en vaut pas moins, et pour légères que soient leurs transgressions personnelles, de se voir frappés des mêmes peines temporelles. Quand bien même ils seront moins punis dans l'éternité, ce n'est que justice si, se voyant frappés par Dieu exactement comme les pécheurs, ils la trouvent amère cette vie dont la douceur trop savourée les retenait de se montrer eux-mêmes amers aux pécheurs.

Cela dit, quand on se retient de sermonner et de houspiller ceux qui font le mal, parce qu'on attend une meilleure occasion, ou parce qu'on craint de les rendre pires, ou encore parce qu'ils pourraient fort bien empêcher d'autres personnes fragiles de s'instruire, faire pression sur elles, les détourner de la foi, il ne s'agit plus là, à mon sens, d'une facilité égoïste, mais d'un propos inspiré par la charité. Où il y a faute, c'est quand des gens vivant tout différemment des méchants, dont la conduite leur fait horreur, en viennent à couvrir les péchés des autres — dont ils devraient les détacher et les gourmander —, de peur de s'attirer quelque rancune préjudiciable à leurs intérêts. Ces biens, les justes en font légitimement usage, bien sûr, mais plus avidement qu'il ne sied à des gens de passage en ce monde, qui ont devant les yeux l'espérance de la patrie céleste.

Encore ne s'agit-il pas seulement d'individus un peu timorés de caractère, mariés, avec des enfants, ou qui souhaiteraient en avoir ; de gens ayant maison et famille : ceux

auxquels s'adresse l'Apôtre dans les églises pour leur dire et redire comment doivent se comporter les femmes avec leurs maris, les maris avec leurs femmes, les fils avec leurs parents, les parents avec leurs fils, et les maîtres avec les esclaves[A]. Ceux-là s'arrangent volontiers pour amasser des biens temporels, des biens terrestres en quantité, et ils n'aiment pas beaucoup les perdre, si bien qu'ils ne s'aventurent pas à se mettre à dos des gens dont la vie particulièrement malsaine et scélérate les choque pourtant. Il peut aussi arriver que des personnes d'un niveau autrement relevé, qui ne sont aucunement prises dans les liens du mariage, modestes dans la nourriture et le vêtement, s'abstiennent de contrarier les méchants, de peur que leurs manigances et leurs attaques ne nuisent à leur réputation et à leur sécurité. Et même s'ils ne les redoutent pas au point de se mettre à agir comme eux sous le coup de quelque menace ou mauvais procédé, il reste que ces mêmes fautes — qu'ils se gardent bien de commettre avec eux —, ils ne se risquent généralement pas à les réprouver. Pourtant, ils en amélioreraient peut-être quelques-uns. Et cela parce qu'en cas d'échec leur sécurité, leur réputation pourraient se trouver compromises. Non qu'ils voient leur renommée et leur vie indispensables à l'utile édification du prochain. Non, c'est plutôt la marque d'une sorte de faiblesse qui se complaît dans les propos flatteurs et le jugement du siècle, qui tremble devant l'opinion publique, la souffrance du corps, la mort. Tout cela, autrement dit, tient à l'esclavage de l'avidité, et non au devoir de la charité.

Ce n'est donc pas, à mes yeux, pour un mince motif si, avec les méchants, les bons également sont frappés quand Dieu s'avise de punir, et même par l'épreuve de souffrances corporelles, les mœurs dissolues. S'ils sont touchés ensemble, ce n'est pas qu'ils partagent la même mauvaise vie, c'est qu'ils sont semblablement attachés à la vie du siècle. Pas au même degré, je l'admets, mais pareillement, alors que les bons devraient la mépriser, cette vie temporelle, afin que les méchants, repris et amendés, puissent accéder à la vie éternelle. Et si les méchants refusaient de s'associer à eux dans cette recherche, c'est comme ennemis qu'il les faudrait alors supporter et aimer :

A. Voir Col 3,18-22.

aussi longtemps qu'ils sont en vie, nul ne peut savoir s'ils ne finiront pas par tourner au bien leur volonté.

Dans cette affaire, en tout cas, ce n'est pas une responsabilité égale, mais une bien plus lourde qu'encourent ceux à qui il a été dit par la bouche du prophète : « En vérité, celui-là mourra dans son péché, mais à celui qui devait veiller sur lui je demanderai compte de son sang[A]. » Ceux qui sont préposés à la surveillance des peuples — autrement dit, les pasteurs — ont été placés là, à la tête des Églises, pour ne lésiner en rien sur les blâmes à l'encontre des péchés. Et il n'est pas non plus entièrement innocenté celui qui, sans avoir été préposé pour surveiller quoi que ce soit, n'en découvre pas moins, dans ces affaires où l'impliquent les obligations de cette vie, bien des choses répréhensibles à dénoncer, et passe outre. Cela par crainte des rétorsions menaçant des avoirs dont il ne fait en cette vie aucun usage indu, mais auxquels il est plus attaché qu'il ne sied. Enfin, les bons ont une raison de plus d'endurer des maux temporels, c'est celle qui prévalut pour Job. C'est par là que le cœur humain s'éprouve lui-même, et vérifie le degré de piété et de désintéressement de son amour envers Dieu.

Du bon usage d'un désastre.

X. Tout cela bien considéré et médité comme il faut, demande-toi sérieusement si quelque chose de mauvais peut arriver aux gens fidèles et pieux, qui ne se tourne en bien — sauf à penser que la parole de l'Apôtre ne veut rien dire : « Nous savons qu'à ceux qui aiment Dieu tout conspire au bien[B]. » — Mais tout ce qu'ils avaient, ils l'ont perdu ! — Quoi, au juste ? La foi ? La piété ? Qu'ont-ils perdu ? Les biens de l'homme intérieur, qui le font riche aux yeux de Dieu ? Voilà tout juste les biens des chrétiens, à qui le richissime Apôtre disait : « C'est une excellente affaire que la piété satisfaite de ce qu'elle a. Nous n'avons rien apporté en ce monde, pas plus que nous n'en emporterons quoi que ce soit. Aussi devons-nous nous estimer heureux quand nous avons de quoi manger et nous habiller. Quant à ceux qui tiennent à s'enrichir, ils choient dans la tentation, dans le piège, dans un monde de convoitises stupides et funestes, qui vouent les hommes à la ruine

A. Éz 33,6-8. ◆ B. Rm 8,28.

et à la perdition. L'amour de l'argent est en effet la racine de tous les maux ; pour s'y être abandonnés, il en est qui ont dérivé loin de la foi, et ils se sont mis dans bien des difficultés[A]. »

Si ceux dont les biens terrestres ont disparu dans la tourmente les détenaient comme le leur a enseigné cet homme-là, pauvre au dehors, riche au dedans, autrement dit s'ils « usaient du monde comme n'en usant pas[B] », alors ils ont pu dire, tout comme celui qui si lourdement avait été éprouvé et n'avait pas été vaincu : « Nu je suis sorti du sein de ma mère ; nu je retournerai à la terre. Le Seigneur a donné ; le Seigneur a repris ; il en a été comme il a plu au Seigneur. Que le nom du Seigneur soit béni[C1] ! » En bon serviteur, il estimait que sa principale ressource était de tenir pour sien le vouloir de son maître ; qu'en le suivant pas à pas il s'enrichissait en esprit, sans s'attrister de se voir sevré dès cette vie de ces choses de la terre qu'à sa mort il lui faudrait bientôt laisser. Quant aux plus faibles, à ceux qui, sans pourtant les préférer au Christ, tenaient aux biens de ce monde avec une pointe de cupidité, c'est en les perdant qu'ils ont réalisé à quel point ils avaient péché en les aimant. Ils ont souffert, en effet, dans l'exacte mesure où ils s'étaient mis dans le cas de souffrir, comme je viens de rappeler qu'avait dit l'Apôtre. Il fallait dès lors que leur fût imposée la leçon de l'expérience, puisqu'ils négligeaient depuis si longtemps celle de la parole. Quand l'Apôtre, en effet, déclare : « Ceux qui veulent se faire riches tombent dans la tentation[D] », etc., c'est, bien sûr, à la soif des richesses qu'il s'en prend, non au fait de les posséder. Ailleurs, en effet, il enseigne : « Fais aux riches de ce monde un devoir de se garder de l'esprit d'orgueil, de ne point mettre leur espérance dans ce qu'ont d'incertain les richesses, mais dans le Dieu vivant qui nous offre tout en abondance pour en jouir ; qu'ils fassent le bien, qu'ils soient riches de bonnes œuvres ; qu'ils donnent de bon cœur, qu'ils partagent, qu'ils s'amassent un fonds solide pour l'avenir, afin de gagner la vraie vie[E]. » Ceux qui en usaient ainsi avec leur avoir se sont trouvés consolés de pertes minimes par de larges profits. Ils retiraient plus de joie de biens mieux conservés pour avoir été donnés de

A. 1 Tm 6,6-10. ◆ B. 1 Co, 7,31. ◆ C. Jb, 1,21. ◆ D. 1 Tm 6,9. ◆ E. 1 Tm 6,17-19.

Livre XVIII

Notice 1233
Notes 1235

Livre XIX

Notice 1252
Notes 1253

Livre XX

Notice 1256
Notes 1257

Livre XXI

Notice 1259
Notes 1260

Livre XXII

Notice 1262
Notes 1263

Bibliographie 1267

Répertoire 1275

Index 1285

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

LA CITÉ DE DIEU

Préface, Chronologie,
Note sur la présente édition
par Lucien Jerphagnon

Abréviations utilisées pour les livres bibliques

Notices et notes

Bibliographie
par Lucien Jerphagnon

Répertoire
par Catherine Salles, Lucien Jerphagnon,
Henri-Pierre Tardif de Lagneau

Index
par Lucien Jerphagnon
avec la collaboration de Sophie Astic

Saint Augustin, la cité de Dieu (1459) :
Vue de Rome et de la Jérusalem céleste (détail).
Paris, Bibl. Sainte-Geneviève.
© Giraudon.